

Niveau :						année
Domaine :	DROIT - ÉCONOMIE - GESTION					
Mention :	Préparation des fonctionnaires aux concours internes Épreuves écrites et orales des concours administratifs de catégorie A ou B					
Volume horaire étudiant :	56h	72h	h	h	h	128h
	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Cours intégrés	Stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	français					

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Anne-Laure CASSARD-VALEMBOS Philippe JUEN Maîtres de conférences ☎03.80.39.39.12 anne-laure.valembois@u-bourgogne.fr philippe.juen@u-bourgogne.fr	Alexandrine DELBANO ☎03.80.39.53.59 Scolarite-ipag@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Droit, sciences économique et politique

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Préparer les fonctionnaires (vacataires, titulaires...) aux épreuves écrites des concours administratifs de catégorie A ou B de la fonction publique d'État, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière et, au concours d'entrée des Instituts Régionaux d'Administration.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Être en capacité de se présenter aux épreuves écrites des concours administratifs de catégorie A ou B.

Modalités d'accès à l'année de formation :**■ Accès de plein droit**

Sont admis les fonctionnaires ayant au moins 4 ans d'ancienneté dans la fonction publique d'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière, dans la limite de 30 auditeurs par année universitaire, en suivant l'ordre de dépôt du dossier d'inscription.

Les candidats participant à la formation pour la première fois seront prioritaires. Les auditeurs ayant participé à la formation l'année antérieure seront acceptés selon l'ordre de dépôt du dossier d'inscription et dans la limite des places disponibles.

■ Droits spécifiques pour préparation optionnelle aux épreuves d'admission

Les bénéficiaires de la formation ayant été admis aux épreuves d'admissibilité d'un concours administratif peuvent bénéficier d'un accompagnement spécialisé aux épreuves orales d'admission.

Une formation spécifique de 3 HETD est proposée sous réserve de l'acquittement de droits d'inscription spécifiques de 200 euros.

Organisation et descriptif des études :

Schéma général des parcours possibles

■ Tableau de répartition des enseignements :

Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT coeff CC	total coeff
Connaissances administratives (droit administratif...)	56		56		NEANT	NEANT	NEANT
Note de synthèse		72	72		NEANT	NEANT	NEANT
TOTAL S1 & S2	56		128		NEANT	NEANT	NEANT